

## Pourquoi s'assure-t-on et comment ?

J. H.

Volume 25, numéro 1, 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103334ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103334ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

H., J. (1957). Pourquoi s'assure-t-on et comment ? *Assurances*, 25(1), 20-22.  
<https://doi.org/10.7202/1103334ar>

## Pourquoi s'assure-t-on et comment ?

par

J. H.

20 Dans le rapport de la soixante-dix-septième assemblée annuelle de l'Institute of Life Insurance,<sup>1</sup> nous signalons ici une étude intitulée « *Who Owns Life Insurance and What Do People Think about it* »; une enquête faite par l'Institut et dont les conclusions sont tirées par deux de ses fonctionnaires: Mrs. Virginia T. Holran et Mr. Albert I. Hermalin. Comme, dans l'ensemble, l'assurance sur la vie a les mêmes aspects au Canada et chez nos voisins, nous analyserons ici deux des tableaux qui correspondent au titre et qui en sont un peu la clef.

Et d'abord, qui détient l'assurance c'est-à-dire combien de femmes et d'hommes et comment se répartit-elle entre les groupes humains ? Nous n'avions pas encore ces renseignements jusqu'ici, note Mrs. Holran. Le point de départ, ce fut l'enquête menée en 1947 par le Federal Reserve Board qui fit faire un sondage auprès des consommateurs pour connaître leur revenu, leurs engagements, leurs biens et leurs besoins, par l'entremise du Survey Research Center of The University of Michigan. Par la suite, celui-ci accepta de compléter les données de ce premier travail pour le compte de l'Institute of Life Insurance. C'est du dossier ainsi réuni que sont extraits les chiffres qui suivent:

1° — Soixante-cinq pour cent de la population est assurée aux États-Unis, soit soixante-dix pour cent de la population adulte et cinquante-cinq pour cent des mineurs.

---

<sup>1</sup> Report of the seventeenth Annual Meeting, Institute of Life Insurance (1955), 488 Madison Avenue, New York 22, N.Y.

2° — Chez les adultes, quatre-vingts pour cent des hommes sont assurés et soixante-deux pour cent des femmes.

3° — Si cinquante-six pour cent des assurés déclarent avoir une assurance suffisante pour leurs besoins, quarante-deux se croient insuffisamment assurés.

4° Parmi les non assurés, voici les raisons données pour se justifier :

- 42 pour cent ne peuvent payer la prime;
- 16 pour cent sont opposés à l'assurance;
- 15 pour cent n'en ont pas besoin;
- 11 pour cent ne peuvent s'assurer par suite de leur état de santé ou de leur occupation;
- 10 pour cent préfèrent un autre mode d'épargne.

21

5° Et pour quelle raison s'assure-t-on ?<sup>1</sup>

- a) pour protéger sa famille 68 pour cent,
- b) pour les frais de dernière maladie et de mortalité 38 pour cent,
- c) pour épargner 18 pour cent,
- d) pour constituer un fonds de retraite 7 pour cent,
- e) pour payer les frais d'instruction 7 pour cent,
- f) pour assurer le remboursement d'un prêt quelconque 6 pour cent,
- g) pour rembourser une hypothèque 1 pour cent.<sup>2</sup>

6° — Enfin, quelle importance accorde-t-on à la constitution d'une rente viagère ? Cette question est intéressante pour nous à une époque où le législateur canadien vient d'exonérer d'impôt, en partie ou en totalité selon le cas, le contribuable qui souscrit une rente viagère différée :

- Ceux qui accordent une grande importance aux rentes viagères 38 pour cent,
- Ceux qui leur reconnaissent une importance secondaire 28 pour cent,
- Ceux qui les déclarent sans intérêt 34 pour cent.

<sup>1</sup> L'addition dépasse 100 pour cent, parce que certains ont donné plus d'une réponse notent les rapporteurs.

<sup>2</sup> Si on a ici aucune référence aux droits successoraux, c'est sans doute que cet aspect particulier retient l'homme riche, le petit nombre par conséquent.

Nous croyons que ces constatations statistiques peuvent intéresser ceux qui s'occupent d'assurance sur la vie au Canada, même si les données ont été recueillies aux Etats-Unis. Elles sont à mettre au dossier pour consultation ultérieure, avec les notes qu'un collaborateur de la Revue, M. Jacques Parizeau, a fait paraître dans le numéro de janvier d'« Assurances ».

22

Depuis que nous avons analysé ce rapport d'une première enquête, nous avons reçu une autre publication de l'Institute of Life Insurance, intitulée *The Life Insurance Public, as portrayed by a nationwide survey of Life Insurance ownership and attitudes*. L'Institut y reprend l'enquête faite en 1955 par Survey Research Center of The University of Michigan en l'analysant plus à fond que ne l'avaient fait Mrs. Holran et M. Hermalin, qui, à la dernière assemblée de l'Institut, s'étaient contentés de donner du sujet un aperçu général. Voici comment on présente la nouvelle brochure de soixante-quatre pages, parue en 1957: « *This booklet presents the results of this survey: the answers people gave to questions about their life insurance and their attitudes toward it.* »